

PA1. PLAN DE SITUATION

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
SITUATION A GRANDE ECHELLE	2
SITUATION DU PROJET A PETITE ECHELLE	3
SITUATION A L'ECHELLE DU CENTRE BOURG	3
SITUATION DU PROJET A L'ECHELLE DU PROJET	3
SITUATION DU PROJET AU REGARD DU PLU	4
SITUATION DU PROJET AU REGARD DU CADASTRE	5

Vu pour être annexé à
mon arrêté du 24 SEP. 2020



Le Maire
Pour le Maire
L'Adjointe déléguée

Dominique VIGNAUX

SITUATION A GRANDE ECHELLE

L'agglomération nantaise, attenante à l'estuaire de la Loire, se situe à une cinquantaine de kilomètres de l'embouchure du fleuve. À l'échelle de la métropole nantaise, Orvault fait partie du quart nord-ouest de la métropole, avec Saint-Herblain, La Chapelle sur Erdre, Indre, Couëron et Sautron.

Le projet est situé à l'intérieur du périphérique à proximité du forum d'Orvault dans le quartier de la Cholière. Il est situé à 4km au sud-est du centre bourg et 7km au nord-ouest du centre-ville de Nantes.

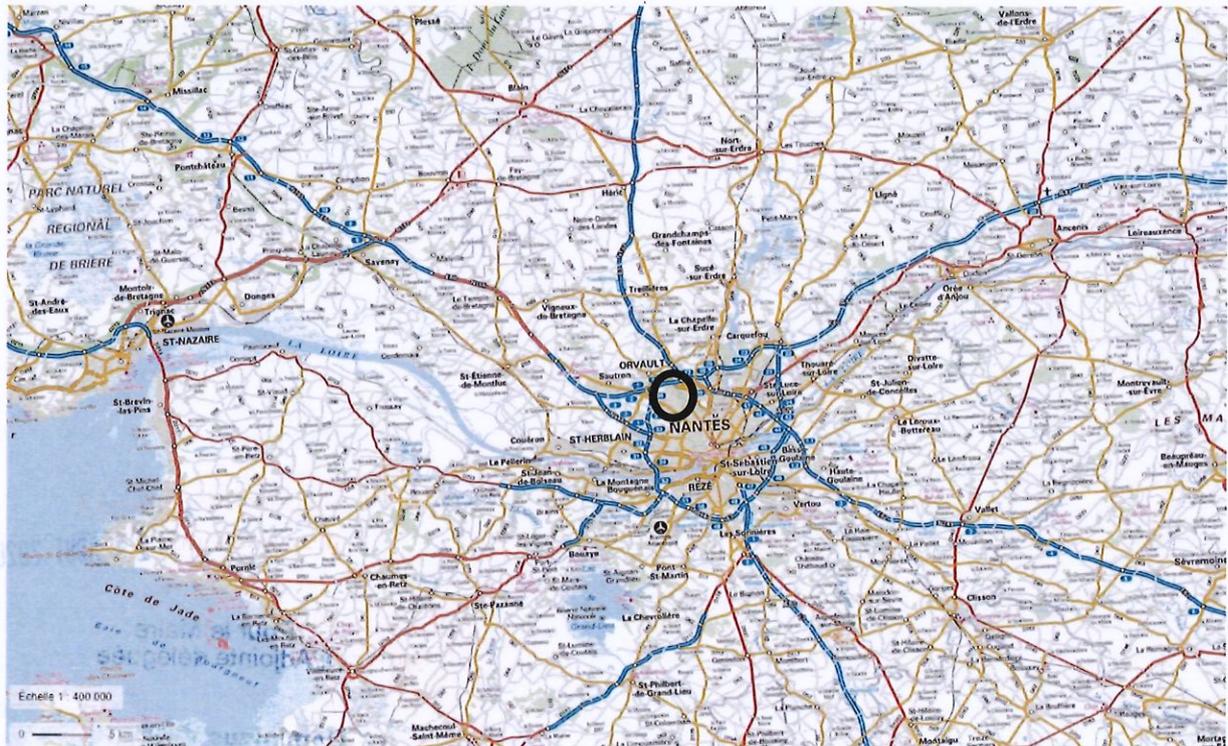


Figure 1 – Situation du projet à l'échelle départementale

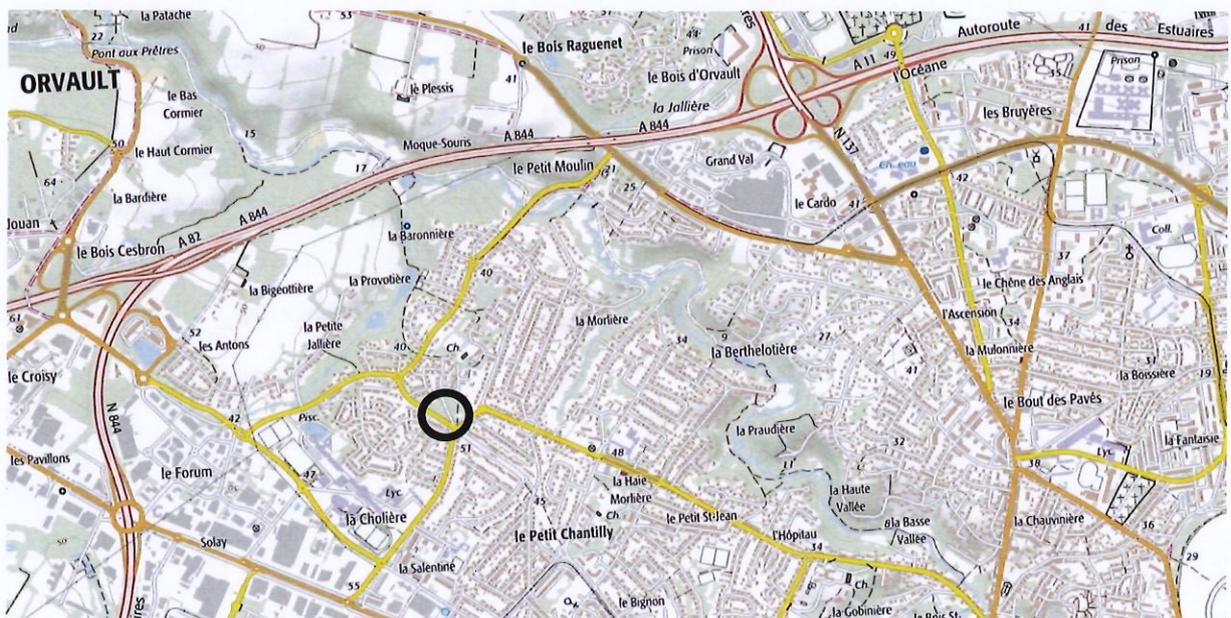


Figure 2 – Situation du projet à l'échelle communale

SITUATION DU PROJET A PETITE ECHELLE

SITUATION A L'ECHELLE DU CENTRE BOURG

Le projet quant à lui se situe entre le quartier de la Cholière et du Petit Chantilly. Le site du projet est desservi via la rue André Malraux au sud et l'allée des Cèdres au nord.



Figure 3 – Situation du projet par rapport à la commune d'Orvault

SITUATION DU PROJET A L'ECHELLE DU PROJET

Le site du projet est actuellement composé d'un jardin d'une habitation et d'une zone boisée au sud.

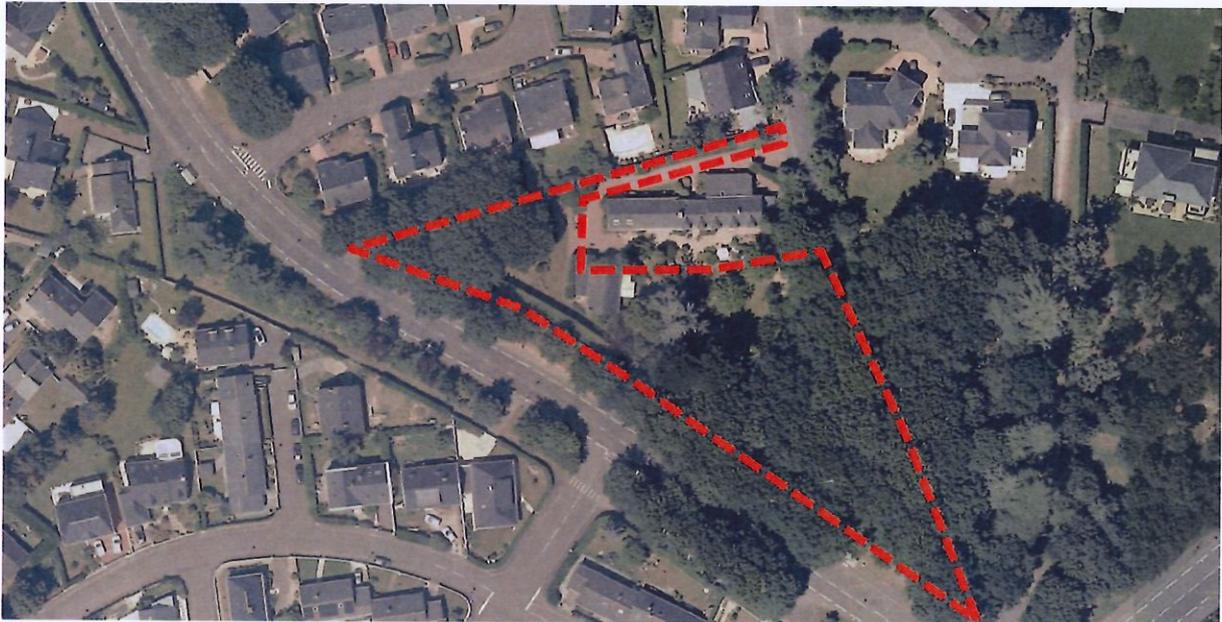


Figure 4 – Situation du projet dans son environnement direct

SITUATION DU PROJET AU REGARD DU PLU

Le site du projet est classé en zone UMd1 dans le PLUm de la métropole de Nantes. Cela correspond à une zone urbaine avec un tissu principalement pavillonnaire.



Figure 5 – Situation du projet au regard du PLUM

La zone est également couverte par un plan de secteurs de renforcement de la mixité sociale. À partir de 4 lots ou 300m² de Surface de Plancher créées, 25% de logement locatif social doivent être réalisés.

SITUATION DU PROJET AU REGARD DU CADASTRE

Le projet s'implantera sur les parcelles cadastrées n° CK n°1p.

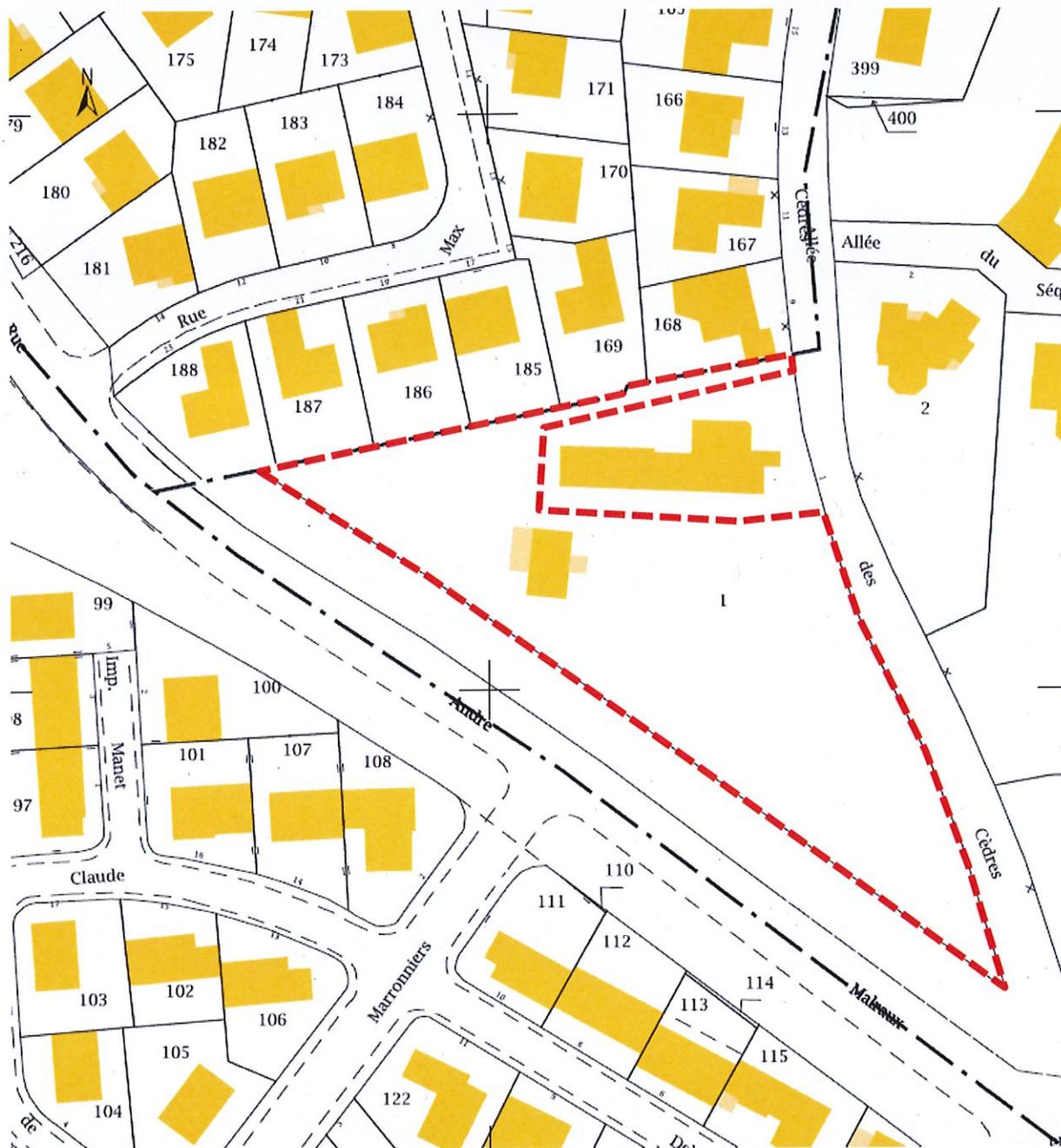


Figure 6 : Extrait du plan cadastral [Cadastré.gouv]

